



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MAKE-UP MK22-E1

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                    MAKE-UP MK22-E1

Numéro du produit                20-045001-00

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Printing Ink related material

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                        Wiedenbach Apparatebau GmbH  
Industriepark 312  
D-78244 Gottmadingen, Germany  
T+49 (0) 7731 79911-0  
F+49 (0) 7731 79911-90  
Email: msds@wiedenbach.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        En cas d'urgence, appelez: +44 207 858 0111 (24h/24, 7j/7)

Numéro d'appel d'urgence  
national                            112

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques                Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé  
humaine                            Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE)  
ou (1999/45/CE)                Xi;R36. F;R11. R66,R67.

Santé humaine                    Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

Environnement                    Le produit contient une substance qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Physicochimique                Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## MAKE-UP MK22-E1

### Pictogramme de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### Contient

BUTANONE

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
 P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.  
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 P405 Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**MAKE-UP MK22-E1**

<b>BUTANONE</b>		<b>90-100%</b>
Numéro CAS: 78-93-3	Numéro CE: 201-159-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457290-43-XXXX
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67	
<b>ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)</b>		<b>0.9-5.0%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Le produit contient des solvants organiques.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## MAKE-UP MK22-E1

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Déversements mineurs: Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Informer les autorités si d'importantes quantités sont impliquées.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## MAKE-UP MK22-E1

**Précautions de stockage** Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### BUTANONE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 600 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 300 ppm 900 mg/m<sup>3</sup>

\*

##### ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

#### Exposure limits

### BUTANONE (CAS: 78-93-3)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1161 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 600 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 412 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 106 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 31 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	- Eau de mer; 55.8 mg/l - Eau douce; 55.8 mg/l - rejet intermittent; 55.8 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 709 mg/l - Sédiments; 284.7 mg/kg p.c. /jour - Sol; 22.5 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

## MAKE-UP MK22-E1

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Cétonique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non applicable.
<b>Point de fusion</b>	-86°C Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	~79.6°C @ 1013 hPa Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.
<b>Point d'éclair</b>	-6°C (Coupelle fermée). Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 11.5 % Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.
<b>Pression de vapeur</b>	105 hPa @ 20°C 126 hPa @ 25°C Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.
<b>Densité de vapeur</b>	>1
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	404°C Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

## MAKE-UP MK22-E1

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Indéterminé.

**Poids moléculaire** Non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter le contact avec les oxydants puissants.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Non disponible.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Non disponible.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Non disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Non disponible.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Non disponible.

## MAKE-UP MK22-E1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Non disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation** Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

**Ingestion** Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

**Contact cutané** Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Voie d'exposition** Ingestion. Absorption cutanée Inhalatoire

**Symptômes** SYSTEME NERVEUX. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Intoxication. A la suite d'une surexposition aux poussières, les symptômes sont notamment les suivants: Irritabilité. Mal de tête. Nausées, vomissements.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.



## MAKE-UP MK22-E1

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1210
N° ONU (IMDG)	1210
N° ONU (ICAO)	1210

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	PRINTING INK RELATED MATERIAL
Nom d'expédition (IMDG)	PRINTING INK RELATED MATERIAL
Nom d'expédition (ICAO)	PRINTING INK RELATED MATERIAL
Nom d'expédition (ADN)	PRINTING INK RELATED MATERIAL

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC  
Non applicable.

## MAKE-UP MK22-E1

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **États-Unis (TSCA) 12 (b)**

Aucun composant n'est listé.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Japon (MITI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Références littéraires clés et sources de données** TOXNET; REACH dossier; fournisseur SDS.

**Date de révision** 25/05/2016

**Révision** 4

**Remplace la date** 30/03/2016

## MAKE-UP MK22-E1

<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.